

## LE RMT SDCI SYSTEMES DE CULTURES INNOVANTES

Les travaux du RMT SdCi abordent des questions de conception, de transition comme d'innovation stricto sensu. Il se limite aux cultures assolées des exploitations de grande culture, de polyculture-élevage, et de légume et maraîchage.

Ce RMT est constitué d'un réseau de 69 partenaires de la recherche, du développement et de la formation. Labellisé pour la première fois en 2007, il a été relabellisé en janvier 2014 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt pour 5 ans sur la base de son projet 2014-2018.

Son objectif est double :

- **Proposer des méthodes**, et donner à voir un ensemble diversifié de systèmes originaux, réussis et performants afin de fournir des ressources aux agriculteurs et aux acteurs de la recherche, du développement et de la formation pour mettre en œuvre des systèmes de culture innovants
- **Développer un réseau de compétences** dans la formation et l'accompagnement des agriculteurs en transition vers l'agroécologie.

Ses priorités thématiques sont de :

- **Identifier** des systèmes originaux, réussis et doublement performants chez les agriculteurs innovants
- **Bâtir, faire connaître, partager, mettre à disposition** les ressources en connaissances actionnables (règles de décision, techniques, systèmes) issus des expérimentations et des exploitations agricoles
- **Développer** les compétences des conseillers et des enseignants accompagnateurs des agriculteurs dans le changement.

### Systemes innovants



Ce sont des systèmes de culture construits en vue d'atteindre des objectifs renouvelés, orientés vers des enjeux émergents et évalués selon les priorités des agriculteurs, des filières et de la société.

Le processus d'innovation consiste à construire de nouvelles combinaisons de techniques et de cultures existantes, autant qu'à introduire des techniques et cultures nouvelles (Meynard, 2012).